C.S.L. SAINT-VALLIER 71

Gymnase Raymond POTIGNON

DOSSIER D'INSCRIPTION MAJEURS

Cercle sportif Laïc gymnastique Saint-Vallier

CLUB LABELLISÉ BABY-GYM

FÉDÉRATION FRANÇAISE GYM

WWW.FFGYM.FR

FÉDÉRATION FRANÇAISE GYM

CLUB AFFILIÉ BRONZE

CSL GYMNASTIQUE

Vous voulez inscrire votre ou vos enfants à la gymnastique ?
Vous souhaitez vous mettre au sport ou vous y remettre ?
Le CSL Gymnastique propose toute une palette d'activités adaptées à tous les âges :

- Baby gym : Nés en 2022/2021, 2020, 2019

- Gymnastique loisirs : 5 ans (Access gym général) / 6-8 ans (Access gym) / 9 ans +

- Gymnastique compétitive :

- Gymnastique artistique féminine (GAF) et masculine (GAM)
- Gymnastique acrobatique (GAC)
- Team gym ados / adultes (TMG)

- Parkour : dès 10 ans

- Circuit training : public adulte

- Fitness : public adulte

- Zumba
- Renforcement musculaire
- Strong (renforcement haute intensité)

PERMANENCES INSCRIPTIONS

Samedi 9 septembre de 10h à 17h au forum des associations sous la halle couverte.

Tous les lundis du mois de septembre de 16h à 17h au gymnase Raymond Potignon.

CERCLE SPORTIF LAÏC
GYMNASTIQUE
SAINT-VALLIER

COTISATIONS SAISON 2023/2024

Prix applicable selon la section choisie :

Ce prix inclut le montant de la licence FFG et la cotisation club.

Sections non compétitives :

Section	*Tarif annuel*
Babygym (18 mois à 3 ans)	**110 €**
Eveil gymnique (4 et 5 ans)	**110 €**
Gymnastique Loisirs /Access gym	**120 €**
Parkour	**160 €**
Circuit training	**160 €**

Sections compétitives

Section	*Tarif annuel*
Gymnastique acrobatique (à partir de 7 ans)	**160 €**
Teamgym (à partir de 12 ans si compétitif)	**160 €**
Compétitions GAF / GAM 2 entrainements :	**175 €**
Compétitions GAF / GAM 3 entrainements :	**185 €**

Zumba – strong by zumba – renforcement musculaire :

Section	*Tarif annuel*
1 entrainement	**160 €**
2 entrainements	**175 €**

Pour les compétitifs non présents en semaine : prendre contact avec le/la Président(e)

Remise et réductions spécifiques :

- **Remise « famille » (à déduire du montant total des cotisations normalement dues)**

Réduction de 15 euros si 2 licenciés (même adresse) / réduction de 30 euros si 3 licenciés (même adresse), etc.

- **Tarif multi-activités**

En cas d'inscription, pour un même licencié, à plusieurs activités, il conviendra d'ajouter 40 € au tarif de la licence la plus élevée.

Exemple :
- pour un licencié qui souhaite s'inscrire en activité Loisirs et Gymnastique acrobatique, il conviendra de payer 200 euros (160 + 40)

Modalités de règlement :

Notre club accepte les règlements par chèques, espèces, chèques vacances ANCV et coupons sport ainsi que le paiement en ligne sur le site sécurisé :

https://www.payassociation.fr/cslgymnastique71/paiement

Nouvelle modalité de paiement à compter de cette saison : le Pass'Sport.

Tous les foyers éligibles à ce dispositif (bénéficiaires de l'Aide de Rentré Scolaire) pourront prétendre à une remise de 50€ sur le cout de la licence (dans la limite des crédits disponibles). **Il conviendra de nous fournir le code du pass'sport reçu par mail.**

Infos complémentaires sur le site https://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/article/le-pass-sport

En cas de paiement par chèques vacances, il conviendra de déduire la somme correspondante du montant à payer.

En cas de paiement par coupons sport (remis par le département aux bénéficiaires éligibles), merci de réaliser un chèque équivalent au montant à recevoir. Ce chèque sera rendu ou détruit à réception des coupons sport. Sans transmission des coupons avant le 01/12/2023, nous nous réservons le droit d'encaisser le chèque correspondant.

Possibilité de règlement échelonné (paiement en 3 fois au maximum) selon les modalités ci-dessous

Dans tous les cas, la **TOTALITE** du règlement devra être fournie en même temps que l'ensemble du dossier et au plus tard le 30/09/2023.

1er règlement : **75 euros (encaissement immédiat)**

2ème, 3ème règlement : 1/2 du solde de la cotisation avec un encaissement au 5 de chaque mois suivant le 1er encaissement.
Règlements à ajuster en cas de multi-activités, remise « famille »

Merci de nous préciser à l'inscription si vous avez besoin d'une attestation de paiement.

CERCLE SPORTIF LAÏC
GYMNASTIQUE
SAINT-VALLIER

FICHE D'URGENCE

Nom et prénom du licencié : .....
Section .....

- J'accepte / je refuse (1) que mon enfant/moi-même (1) soit hospitalisé en cas d'urgence et autorise / n'autorise pas (1) le responsable du club à prendre les dispositions nécessaires.

- J'autorise / je n'autorise pas (1) le chirurgien, en cas d'urgence, à pratiquer :
  - Tout examen médical ou chirurgical nécessaire à l'établissement d'un diagnostic
  - Toute intervention chirurgicale y compris la phase anesthésie/réanimation que nécessiterait mon état/l'état de mon enfant

Observations particulières (allergies alimentaires, asthme…) :.....

.....

Nom et n° de téléphone de la personne à contacter en cas d'urgence :

.....

Lien de parenté : .....

Nom du médecin traitant/Ville : .....

Numéro de téléphone : .....

Nom de la mutuelle et n° de contrat :.....

N° sécurité sociale : .....

Centre de rattachement à la SS : .....

Fait à……,
le ……

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

(1) Rayer la mention inutile

CERCLE SPORTIF LAÏC
GYMNASTIQUE
SAINT-VALLIER

DROIT A L'IMAGE

Nom et prénom du licencié : .....
Section : .....

- J'accepte / je refuse (1) que mon enfant/moi-même (1) participe aux différentes manifestations (compétitions, fête du club, stages, démonstrations, sorties…) auxquelles le CSL Gymnastique de Saint-Vallier participera et l'engagera pour la saison **2023-2024**.

- J'autorise / je n'autorise pas (1) la réalisation de photographies et/ou de vidéos dans le cadre des entraînements, des manifestations et des compétitions ; la diffusion des photographies et/ou vidéos réalisées pour les usages suivants :

  - ✓ Affichage et présentation dans les locaux du CSL Gym et lors des manifestations auxquelles le club participe
  - ✓ Diffusion dans la presse locale
  - ✓ Publication sur les blogs/sites Internet du club, calendriers et tout autre support (Facebook, Instagram…)

- J'autorise / je n'autorise pas (1) la diffusion de photographies et/ou de vidéos sur le site Internet et la page Facebook du Comité Départemental de Gymnastique.

Fait à……,
Le ……

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

(1) Rayer la mention inutile

TABLEAUX EXPLICATIONS CERTIFICAT MÉDICAL

CERTIFICAT MEDICAL

MINEURS **pratiquants loisir au niveau Fédéral au maximum**	**Questionnaire de santé** ▪ remise de l'attestation au club s'ils ont répondu NON à toutes les questions ▪ présentation d'un certificat médical s'ils ont répondu OUI à au moins une question
MAJEURS **qui n'étaient pas licenciés la saison dernière** **pratiquants loisir au niveau Fédéral au maximum**	**Certificat médical**
MAJEURS **qui étaient licenciés la saison dernière** **pratiquants loisir au niveau Fédéral au maximum**	Le certificat médical est à renouveler **tous les trois ans** pour les licenciés ayant conservé une licence à la Fédération sans année d'interruption
MINEURS ET MAJEURS **évoluant en Performance, Elite, Club formateur (dépassant le volume horaire d'entrainement recommandé), Pôle ou étant inscrits sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau**	**Certificat médical annuel**

CERTIFICAT DE REPRISE

MINEURS ET MAJEURS **1) évoluant en Performance, Elite, Club formateur (dépassant le volume horaire d'entrainement recommandé), Pôle ou étant inscrits sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau** **2) en cas de blessure grave avec arrêt de pratique pour laquelle des séquelles sont envisagées**	**Certificat de reprise, validé par le médecin régional ou, à défaut, le médecin fédéral**

FÉDÉRATION FRANÇAISE GYM

ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT

Questionnaire de santé

Qui est concerné ?

Le licencié majeur qui demande à la FFG le renouvellement de sa licence.

Quand l'utiliser ?

Le questionnaire est à utiliser **pendant les deux saisons** qui suivent celle pour laquelle un certificat médical a été délivré.

Exemple	Saison 2018/2019	Certificat médical
	Saison 2019/2020	Questionnaire + Attestation
	Saison 2020/2021	Questionnaire + Attestation
	Saison 2021/2022	Certificat médical

Répondez aux questions suivantes par oui ou par non

Durant les douze derniers mois	OUI	NON
① Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une crise cardiaque ou inexpliquée ?		
② Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
③ Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
④ Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
⑤ Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
⑥ Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour	OUI	NON
⑦ Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?		
⑧ Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
⑨ Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

Attention :

• Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié ou de son représentant légal s'il est mineur.

• Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions :

⇨ Attestation ci-après à fournir à votre club, pour les saisons concernées – Pas de certificat médical.

• Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions :

⇨ Le certificat médical est obligatoire pour l'obtention d'une licence.

FÉDÉRATION FRANÇAISE GYM

ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT

Attestation
(Pour les majeurs)

Je soussigné :

Nom :……..Prénom :……
Licence N°……Club : ……

Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé préalablement à ma demande de licence à la FFG pour la saison...../……

Atteste avoir répondu NON à toutes les questions.

Fait à……le……. Signature

C.S.L. SAINT-VALLIER 71
Gymnase Raymond POTIGNON
Rue Jeannine THAVAUX
Tél. 09.64.45.57.32

CERCLE SPORTIF LAÏC
GYMNASTIQUE
SAINT-VALLIER

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le CSL Gymnastique fait partie du CSL OMNISPORT et doit, de ce fait, se conformer aux statuts et au règlement intérieur de celui-ci.

Par ailleurs, pour le bon déroulement des séances de sport et le bien-être de tous, merci de bien vouloir respecter les consignes suivantes :

1. RESPECT DES LIEUX

1.1 Le gymnase Raymond POTIGNON est un lieu d'entraînement mis à la disposition du CSL Gymnastique par la ville de Saint-Vallier. Il est donc demandé aux licenciés de respecter les lieux et les autres pratiquants.

1.2 Il est interdit de manger ou de boire dans la salle de gymnastique et dans les gradins.

1.3 Le port de chaussures est interdit dans la salle de gymnastique.
Les chaussettes foncées sont également **interdites** sur les tapis et le praticable.

2. DISCIPLINE

2.1 Les licenciés sont tenus de se présenter aux horaires et jours d'entraînement auxquels ils sont rattachés.

2.2 En cas d'absence, les parents doivent OBLIGATOIREMENT en informer la Présidente ou l'entraîneur (par téléphone ou mail).

2.3 En l'absence de l'entraîneur, aucun licencié ne pourra s'entraîner seul.

2.4 Les parents qui amènent leurs enfants au gymnase Raymond POTIGNON doivent veiller à ce que l'entraîneur soit présent avant de les déposer.

2.5 L'accès à la salle de gymnastique est interdit aux parents ou accompagnants.
Il est réservé aux gymnastes, entraîneurs et moniteurs d'encadrement, dirigeants, personnel de service, personnel de l'Administration (Mairie, Jeunesse et sports) dans l'exercice de leurs fonctions respectives.

2.6 Pour des questions d'intimité, l'accès aux vestiaires est STRICTEMENT INTERDIT aux parents (excepté pour les enfants de moins de 6 ans).

2.7 L'accès au hall d'entrée est interdit pendant les entraînements.
L'accès des parents et accompagnants n'est autorisé que 10 min en début et en fin d'entraînement.
Pour des questions de concentration, merci de ne pas stationner devant les barrières séparant le hall de la salle de gymnastique.

2.8 Pendant les entraînements, seuls les éducateurs et le personnel d'encadrement sont habilités à donner des ordres. Ils veillent également à faire régner la discipline lors des séances d'entraînement.

2.9 Les parents ne doivent en aucun cas intervenir pendant les entraînements.

Pour toute question, merci d'attendre la fin de l'entraînement.
Pour toute réclamation, merci de contacter la Présidente au 06 83 38 70 38

La présente information est destinée à permettre au Conseil d'administration du CSL Gymnastique de prendre toutes les décisions temporaires ou permanentes qu'il jugera utile pour le bon fonctionnement du club.

Le Conseil d'administration

P.S. : Le règlement intérieur est disponible sur demande.

Planning activités 2023-2024 et dates de reprise

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Date de reprise
BABY GYM	nés en 2021/22						09h15 - 10h00	16-sept
	nés en 2020						10h10 - 11h00	16-sept
	nés en 2019						11h10 - 12h00	16-sept
ACCESS GYM / LO	Éveil nés en 2018			10h45 - 12h00				13-sept
	Access gym de 2017 à 2013			09h00 - 10h30				13-sept
GAF	Fédéral B	17h15 - 19h15		14h00 - 16h00				04-sept
	Fédéral B DPS		16h00 - 17h45		16h00 - 17h45			06-sept
	Fédéral A + performance		17h30 - 19h45	16h15 - 18h15	17h30 - 19h45			05-sept
	Fédéral A + performance DPS		16h00 - 18h15	16h15 - 18h15	16h00 - 18h15			06-sept
	Poussines performance		17h30 - 19h45		17h30 - 19h45	17h30 - 19h30		05-sept
	Pré- poussines	17h15 - 19h15		14h00 - 16h00				04-sept
GAM	Poussins			14h00 - 16h00		17h15 - 19h00		06-sept
	Grands		17h45 - 19h45	16h15 - 18h15		18h00 - 19h45		01-sept
	DPS		16h00 - 17h30	16h15 - 18h15		18h00 - 19h45		01-sept
TEAM GYM	Ados				18h00 - 20h00			07-sept
	Adultes		20h00 - 22h00					04-sept
GAC	dès 7 ans					18h00 - 20h00		11-sept
PARKOUR	plus de 10 ans					20h00 - 21h30		11-sept
CIRCUIT TRAININ	dès 18 ans ou 15 ans accompagr	19h30 - 20h30						04-sept
FITNESS	Zumba			19h30 - 20h30				13-sept
	Zumba strong / renforcement musculaire	19h30 - 20h30						11-sept

Pour les groupes compétitifs licenciés l'an passé, ces horaires correspondent à la reprise aux horaires indiqués,
la pré-rentrée n'est pas indiqué ci-dessus mais par les rentraineurs personnellement.

Les horaires pourront être réajustés en fonction des effectifs de groupe.